

« Allez-y franchement, n'hésitez pas à percuter. Ça fera réfléchir les suivants » : le jour où la doctrine du maintien de l'ordre a basculé

Yann Bouchez, Samuel Laurent et Nicolas Chapuis dans « Le Monde ».

Après le saccage de l'Arc de triomphe, les autorités modifient leur stratégie face aux « gilets jaunes » : arrestations sur des motifs flous, dispersions et tirs de LBD. Le 8 décembre 2018, 126 personnes sont blessées à Paris. « Le Monde » a reconstitué la journée.

La pluie glaçante qui s'abat sur Paris a des relents acides de gaz lacrymogène. Elle chasse les dernières silhouettes qui s'attardaient encore place de la République. Quelques flammèches s'élèvent çà et là des carcasses fumantes qui parsèment les rues, vestiges d'une journée incandescente. Il est 23 h 30, ce samedi 8 décembre 2018, et le sol jonché de douilles, cartouches et autres éclats de grenades, témoigne de la violence des affrontements entre les forces de l'ordre et les « gilets jaunes », qui ont secoué toute la journée la capitale.

Sur son compte Twitter, Emmanuel Macron publie un message de félicitations adressé aux policiers et gendarmes mobilisés : « *Merci pour le courage et l'exceptionnel professionnalisme dont vous avez fait preuve.* » Le chef de l'Etat respire : la Préfecture de police a remporté la « bataille » de la rue face aux manifestants. Les autorités, qui avaient vécu le saccage de l'Arc de triomphe la semaine précédente comme une humiliation, voulaient reprendre la main. C'est désormais chose faite.

Mais à quel prix ? Plus d'un millier de personnes ont été interpellées à Paris sur des motifs flous, souvent avant même de prendre part au rassemblement prévu sur les Champs-Élysées. L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris dénombre 126 blessés. Douze personnes ont été touchées à la tête par un tir de lanceur de balles de défense, le fameux LBD 40. Parmi elles, quatre ont perdu un œil. Côté forces de sécurité, on dénombre 17 blessés dans la capitale.

Si le 1^{er} décembre et ses dégradations symboliques restent dans toutes les mémoires, le 8 décembre constitue un véritable tournant qui a fixé dans la durée de nouveaux standards. Les évolutions tactiques mises en place lors de l'acte IV des « gilets jaunes » par la police et la gendarmerie ainsi que l'arsenal législatif répressif utilisé servent désormais de référence aux opérations de maintien de l'ordre. A l'aide de témoignages de manifestants, de policiers, ainsi que de nombreux documents inédits, *Le Monde* a reconstitué cette journée hors norme dans la capitale à plus d'un titre.

- **Vendredi 7 décembre : « Une opération exceptionnelle »**

« *Si vous vous demandez pourquoi vous êtes entrés dans la police, c'est pour un jour comme celui-ci !* », clame un haut gradé. A la salle de commandement de la Préfecture de police, sur l'île de la Cité à Paris, le dernier briefing a des allures de veillée d'armes, vendredi 7 décembre. Le matin même, six personnes liées à l'ultradroite et soupçonnées d'avoir participé à des dégradations sur l'Arc de triomphe ont été perquisitionnées. La pression est

forte sur les épaules de Michel Delpuech. Le préfet de police sait que son siège est en jeu après le fiasco du 1^{er} décembre.

Les réunions se sont succédé toute la semaine. Une fois n'est pas coutume, les ministères de l'intérieur et de la justice ont travaillé main dans la main pour définir le cadre légal dans lequel opéreront les forces de l'ordre. L'objectif ? Des vagues d'interpellations massives menées en amont de la manifestation, qui s'appuient sur une série de réquisitions délivrées par les procureurs, aux contours inhabituellement larges. Ces documents, que *Le Monde* s'est procurés, constituent la pierre angulaire du dispositif.

Le parquet de Paris évoque ainsi le 6 décembre, une « *opération exceptionnelle* » en raison de la manifestation des « gilets jaunes ». Exceptionnels, les contrôles le sont par leur durée et leur ampleur. Là où de telles réquisitions sont en général localisées dans le temps et l'espace, elles portent cette fois-ci sur une grande partie de la région parisienne, sur les principaux axes routiers et même sur les départements limitrophes de l'Île-de-France. Les autorisations, émises à partir du jeudi 6 décembre, se chevauchent pour étendre la durée des contrôles sur plusieurs jours, jusqu'aux dernières heures du samedi 8 décembre.

Du côté policier, on cherche à innover en rendant les troupes plus mobiles. La stratégie très statique du 1^{er} décembre avait fait l'objet de toutes les critiques. La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP), qui gère l'ensemble des commissariats de Paris et de la petite couronne, propose de réquisitionner les motos pour déplacer plus rapidement les effectifs et procéder à des interpellations. C'est la création des détachements d'action rapide (DAR), qui deviendront bientôt les brigades de répression de l'action violente motorisées (BAV-M). Ces unités, qui rappellent à certains les fameux voltigeurs interdits après la mort de Malik Oussekine, en 1986, se sont peu à peu imposées comme des pièces centrales des dispositifs de maintien de l'ordre.

- **Samedi 8 décembre, 6 heures : « On nous a fait mettre les mains sur la tête »**

Cet acte IV, Marie B. ne voulait le manquer à aucun prix, après avoir participé trois semaines plus tôt au mouvement sur le rond-point de l'aéroport de Dole. Dès le vendredi soir, un peu après 23 heures, cette jeune femme blonde énergique de 32 ans, alors intérimaire dans l'industrie, a rejoint une cinquantaine de « gilets jaunes » du Jura pour parcourir en bus les sept heures de trajet jusqu'à Paris. Onze euros l'aller-retour, le budget transport est modeste, à l'image des revenus des manifestants.



Une arrestation de « gilets jaunes », à Paris le 8 décembre 2018. LAURENCE GEAI POUR « LE MONDE »

Comme nombre de « gilets jaunes » déjà présents le 1^{er} décembre à Paris, ils ont pris des casques et des lunettes pour se protéger des gaz lacrymo ou d'éventuels tirs de LBD. Ils n'auront pas l'occasion de se servir de ces équipements de fortune. Arrivés près de la gare de Lyon vers 6 heures du matin, ils sont interpellés par des policiers, à la descente du bus. Sans un mot d'explication. *« On nous a fait mettre les mains sur la tête dos à eux, face à la vitrine d'un magasin, raconte Marie B. Ils nous ont pris en photo un par un, sur le trottoir, et ont pris nos pièces d'identité. »*

Après de longues minutes d'attente, les quelque 50 passagers du car sont répartis entre plusieurs commissariats. *« J'ai été placée en cellule de dégrisement avec cinq filles »,* raconte Marie, qui se souvient de *« la puanteur, la crasse sur les murs »* et de *« l'humiliation en permanence »*. Privés de leurs gilets jaunes et de leur matériel, les manifestants sont libérés dans la soirée, avec souvent un simple rappel à la loi. *« Il est minuit, personne n'a dormi depuis plus de vingt-quatre heures. Au retour, pas un mot dans le bus pendant sept heures. Et chacun retourne à sa petite vie de contestataire frustré. »*

- **9 h 30 : « Si on gaze, c'est pour que vous partiez »**

Les « gilets jaunes » sont des lève-tôt. Confrontées à des tensions dès l'aube, le 1^{er} décembre, les forces de l'ordre se sont positionnées aux premières heures de la journée autour des Champs-Élysées. *« Dès 9 h 30, ça gazait de partout, ça piquait sur la place de l'Etoile »,* se souvient Maximilien Deroubaix. Ce paysagiste de 31 ans est venu en train depuis Mantes-la-Jolie (Yvelines). *« On s'était donné rendez-vous gare Saint-Lazare. De la gare aux Champs-Élysées, on a eu une dizaine de contrôles. »* Très vite, son masque de protection lui est

confisqué par les forces de l'ordre. « *Ils nous ont dit mot pour mot : "Si on gaze, c'est pour que vous partiez."* » Il se fera interpellé quelques heures plus tard.



Sur les Champs-Élysées, le 8 décembre 2018. ZAKARIA ABDELKAFI / AFP

Les comptes rendus policiers auxquels *Le Monde* a eu accès permettent de mesurer l'ampleur des interpellations opérées : au total, 1 082 personnes dont 974 placées en garde à vue. Un record dans l'histoire moderne de la police. Les motifs sont multiples : « *port d'armes* », de « *brise-glace* », d'une « *lampe shocker* » (lampe torche puissante), « *détention de stupéfiants* », « *port de masque* », « *outrage* »... « *Le principe est simple, on ramasse tout ce qui est vindicatif et tout ce qui porte des équipements de protection, si vous êtes habillé comme un footballeur américain, c'est que vous voulez en découdre* », explique un policier.

A 10 h 35, la police embarque ainsi 78 personnes au métro Quai de la Rapée, proche de la place de la Bastille. Motif : ils sont « *issus d'un groupe à risque* » dont « *certain porteurs de masque* ». Une source policière assure que plusieurs membres de l'ultradroite avaient été identifiés dans le groupe. Le cadre juridique est toujours le même : « *participation à un groupement en vue de commettre des dégradations et des violences* ». Un délit créé sous Nicolas Sarkozy, peu utilisé jusque-là, qui permet de condamner quelqu'un sans même que l'acte ait été commis.

- **12 heures : « C'est une taule, c'est pas beau à voir là-dedans »**

Il est aux alentours de midi lorsque la situation se tend soudainement sur le haut de l'avenue des Champs-Élysées. Après la « *défaite* » symbolique du 1^{er} décembre, pas question de perdre le match retour pour les forces de l'ordre. Sur des vidéos tournées par Pedro Da Fonseca, un journaliste reporter d'images présent sur place, et consultées par *Le Monde*, on voit des sections de CRS et des groupes de policiers en civil copieusement insultés par les

manifestants. Des pavés volent dans leur direction. Les fonctionnaires courent sous les projectiles, certain d'entre eux tirent à l'aveugle. C'est dans cette zone qu'Axelle Marquise, une manifestante de 28 ans venue du Var qui filme la scène, reçoit une cartouche de LBD en plein visage. Elle témoignera de sa double fracture à la mâchoire auprès du site *Reporterre* : c'était sa première manifestation.

Au même moment, Thomas Belmonte, étudiant nîmois venu pour la première fois à Paris, est lui aussi victime d'un tir de LBD au visage, pour un total de 25 points de suture. Alors qu'il s'effondre, il assure en avoir reçu un second au thorax. Les tirs se multiplient, de même que les victimes, qui n'ont pas toutes un gilet jaune. A 12 h 15, un journaliste, Paul Conge, est touché par des éclats de grenades désencerclantes. A 12 h 20, un autre photoreporter, Yann Foreix, reçoit un tir de LBD en pleine nuque, heureusement arrêté par son casque.

Les arrestations se poursuivent à un rythme effréné. Le commissariat de la rue de l'Évangile, dans le 18^e arrondissement, où sont emmenées les personnes interpellées, est rapidement saturé. Mais la Préfecture a vu grand pour l'occasion. Le « dépôt », l'ancienne prison située sous le palais de justice sur l'île de la Cité, a été déclassé. Depuis le déménagement du tribunal dans le 17^e arrondissement de Paris, les cellules, dans un état lamentable, ne sont quasi plus utilisées que pour les étrangers en situation irrégulière qui passent devant la cour d'appel. « *C'est une taule, c'est pas beau à voir là-dedans* », souffle un policier. Ce sera le principal centre de traitement judiciaire – baptisé « CTJ Horloge », en référence à la tour du même nom qui domine la Conciergerie.

- **13 heures : « Allez-y franchement, n'hésitez pas à percuter »**

Une heure plus tard, la situation n'est pas apaisée, bien au contraire. Le commandement, installé à la Préfecture, dispatche ses unités avec une obsession, éviter que les manifestants érigent des barricades sur le haut de l'avenue des Champs-Élysées. La gendarmerie a ressorti pour l'occasion ses blindés, très efficaces quand il s'agit de déblayer des barrières en feu. « *Honnêtement, on n'était même pas sûrs qu'ils étaient en état de rouler* », s'amuse un haut gradé.

A la radio, les ordres fusent dans tous les sens. A 13 h 04, « Lutèce », l'indicatif du commandement, demande à « Vulcain 9 », une unité de CRS présente sur les Champs, d'empêcher « *l'installation d'obstacles de chaussée* ». A 13 h 06, « Lutèce » encourage les CRS, qui progressent sur l'avenue : « *Oui, vous pouvez y aller franchement, allez-y franchement, n'hésitez pas à percuter ceux qui sont à votre contact, à proximité... Ça fera réfléchir les suivants.* »



Lors de l'acte IV des « gilets jaunes » à Paris, le 8 décembre 2018. LAURENCE GEAI POUR « LE MONDE »

Autour de 13 h 30, les manifestants parviennent à bloquer l'avenue de Friedland, qui mène à l'Arc de triomphe, avec du mobilier urbain. Le photographe Nicolas Descottes, qui travaille pour *Libération*, reçoit alors un tir de LBD au visage. « *J'avais déjà suivi des manifestations contre la loi travail, cette fois je sentais que ce serait violent, j'ai donc pris un casque avec un sticker presse* », raconte-t-il au *Monde*. Avec d'autres reporters, il s'accroupit derrière un muret. La dernière photo de son appareil montre un groupe de policiers en civil, casqués, dont un, accroupi, semble pointer son arme sur lui. « *C'est évident qu'il m'a visé* », assure-t-il. Il est touché quelques centimètres sous l'œil, à la joue et à la pommette, dont l'os explose.

Accompagné d'un autre photographe, il se « *réfugie derrière un barrage de gendarmes mobiles* », qui le prennent en charge et le confient aux pompiers. Admis en urgence à la clinique Ambroise-Paré à Neuilly, puis à la Pitié-Salpêtrière, il subit une opération de plusieurs heures. Nicolas Descottes s'en sort avec soixante jours d'interruption temporaire de travail (ITT) et des broches en titane dans le visage.

- **13 h 45 : « J'ai tenu mon œil dans ma main, je l'ai jeté par terre »**

A la même heure, sur l'avenue, la situation reste confuse. Sur plusieurs vidéos consultées par *Le Monde*, on voit des grappes de manifestants reculer lentement face aux policiers qui descendent depuis l'Arc de triomphe. Un groupe de policiers en civil, qui ne semblent pourtant pas menacés sur les images, tirent plusieurs fois au LBD et touchent au bras Marie-Hélène Drouet, une septuagénaire. Elle s'écroule. « *On s'apprêtait à partir, on a même souhaité bon courage au peloton de CRS*, assure-t-elle au *Monde*. *Depuis, mon sentiment vis-à-vis de la police a changé, ils ont "tiré dans le tas" et peu importe que j'aie eu 70 ans. Je ne suis plus retournée manifester depuis, on ne sait pas de quoi ils sont capables.* » Un canon à

eau est déployé sur l'avenue. A 13 h 45, c'est à nouveau un photographe, Boris Kharlamoff, qui est touché au torse.

Quinze minutes plus tard, Alexandre Frey, intermittent du spectacle en gilet jaune, originaire de la région parisienne, reçoit un tir de LBD à la tête. *« Je ne suis pas tombé, j'ai tenu mon œil dans ma main, mon pote m'a dit "tu n'as plus d'œil". Je l'ai jeté par terre. Après, une dame nous a ouvert le sas de son immeuble pour qu'on se réfugie, on était deux ou trois, mais j'étais l'un des plus gravement atteints, on m'a laissé passer un barrage parce que je pissais le sang, ils ont vu la gravité »*, raconte ce jeune père de famille. Finalement transporté à l'hôpital par les pompiers, il assure qu'*« aucun policier ne [l'a] aidé »*.

Quelques minutes après, une autre manifestante, Fiorina Lignier, 20 ans, est éborgnée à son tour, cette fois par une grenade lacrymogène. Un troisième manifestant, Patrice Philippe, chauffeur routier originaire des Pyrénées-Atlantiques, perdra lui aussi un œil à la suite d'un tir de LBD, dans l'après-midi, toujours sur les Champs-Élysées. Interrogé par *Le Monde* sur ces blessures graves, un haut fonctionnaire de la Préfecture ne biaise pas : *« On savait qu'il y avait du dégât. »*

- **15 h 30 : « Les LBD, ça n'arrive pas qu'aux autres »**

Avocat de plusieurs « gilets jaunes » et cofondateur du collectif Robes noires et gilets jaunes qui verra le jour par la suite, Philippe de Veulle est venu en curieux assister à la manifestation, en milieu d'après-midi. *« C'est vrai que c'était violent, les manifestants envoyaient des trucs, les flics envoyaient des gaz. »* Soudain, *« il y a dispersion, les gens courent, on suppose qu'il y a une charge. Je sens un coup dans le dos, ça ressemble à un coup de paintball en dix fois plus puissant. C'est la même sensation qu'une balle, mais qui ne pénètre pas. »* Le lendemain, l'avocat se réveille avec des douleurs dans tout le corps. *« Je me suis dit ce jour-là : "Bon sang, les LBD, ça n'arrive pas qu'aux autres." J'étais sidéré par cette violence. Si vous recevez un LBD dans le dos, c'est qu'on peut imaginer qu'ils utilisaient ça pour disperser les gens. Pour faire peur. »*

Au même moment, à quelques centaines de mètres de là, Maximilien Deroubaix tente de quitter la zone des Champs-Élysées. *« Les CRS ont chargé, je me suis retrouvé à terre parce que j'ai glissé sur un pavé »*, mouillé par les lanceurs d'eau. Il est interpellé, *« brutalement »*, selon lui, et se retrouve en garde à vue. Les cellules sont faites pour deux. *« On était six, sept dedans, explique-t-il. Il faisait tellement chaud et personne ne voulait ouvrir la porte, du coup on devait sans cesse demander d'aller aux toilettes pour faire entrer un peu d'air. »*

Au « CTJ Horloge », c'est la course contre-la-montre pour « boîter » – placer en garde à vue – les personnes interpellées, qui arrivent par camions entiers. Certains n'ont rien à faire là. Un artisan qui allait faire des réparations chez une vieille dame a été embarqué, à cause de ses outils. L'homme est rapidement relâché. D'autres arrivent dans un état douteux. *« On en a vu qui avaient pris la BRI [brigade de recherche et d'intervention, l'antigang] sur la tête, lâche un officier. C'était l'enfer du Vietnam, les officiers de police judiciaire faisaient des concours pour enregistrer les mecs le plus vite possible. Le record : quatre minutes pour une garde à vue. »* La quantité se fait au détriment de la qualité. *« On a saturé les services avec un millier de gardes à vue et on a raté des vrais dossiers. Il y a eu énormément de classements sans suite parce qu'on ne pouvait pas suivre »*, regrette ce même officier.



Un policier ajuste son tir de LBD, à Paris le 8 décembre 2018. ALAIN JOCARD / AFP

Maximilien Deroubaix fait partie de ceux dont le dossier n'a pas tenu longtemps devant la justice. Il a été relaxé en comparution immédiate le lundi suivant. Il en conserve un souvenir amer : « *Moi, depuis ça, les flics, j'ai vraiment du mal à les voir. J'ai un peu de haine.* »

- **20 h 30 : « Je regarde mes mains pleines de sang »**

En fin d'après-midi, la tension redescend sur les Champs-Élysées. L'épicentre de la contestation se déplace vers la place de la République, où les « gilets jaunes » ont tenté de se joindre à la marche pour le climat, organisée ce même samedi. Des groupes de jeunes issus de la banlieue parisienne convergent vers l'esplanade, qui s'embrase peu à peu. « *On constate un changement de physionomie dans les interpellations au fur et à mesure de l'après-midi, témoigne un commissaire de police. Les "gilets jaunes" sont remplacés par des mecs des cités, qui sont là pour piller des magasins et profiter de la "fête".* »

Barricades, feux de poubelles... Certains veulent rejouer à la tombée de la nuit la même scène que sur les Champs-Élysées. Jusqu'au cocasse : un reporter du *Monde* sur place aperçoit une bande de jeunes manifestants s'escrimant, sous la bruine qui détrempe tout, à mettre le feu à un canapé apporté au milieu d'une avenue. Sans succès.

Les forces de l'ordre se positionnent sur les artères entourant la place et forment une nasse. A 20 h 30, Antoine Coste, un graphiste de 26 ans que *Le Monde* avait rencontré en janvier 2019, est frappé au visage par un objet. Habitant du Marais, il était venu en observateur. Il assure que c'est un projectile de LBD qui l'a atteint. « *Je regarde mes mains, pleines de sang, j'essaye de comprendre ce qu'il se passe. J'inspecte mon arcade, je me demande si elle est ouverte, ce qui expliquerait pourquoi je ne vois plus, pourquoi je ne sens plus mon côté gauche. Des gens autour de moi crient "il a été touché".* » La cornée est sectionnée et le

plancher orbital fracturé. Antoine Coste vient de perdre l'usage de son œil gauche. C'est le quatrième éborgné de la journée à Paris.

- **23 heures : « Un point d'arrêt a été mis à l'escalade de la violence »**

Sur les Champs-Élysées, le calme est revenu. Christophe Castaner entame une tournée des effectifs, durement éprouvés. Au total, 39 policiers et gendarmes ont été blessés contre 28 le 1^{er} décembre. Lors de son point presse, quelques minutes plus tôt, le ministre de l'intérieur a eu cette formule : « *Un point d'arrêt a été mis à l'escalade de la violence.* » Le bilan matériel n'est pourtant guère brillant. « *La réalité, c'est que, le 8 décembre, il y a eu autant de dégâts, voire plus, que la semaine d'avant : il y a eu des vitrines défoncées, des voitures brûlées, ça a été moins symbolique que l'Arc de triomphe, mais beaucoup plus éclaté dans Paris* », témoigne un haut fonctionnaire.



Michel Delpuech, Christophe Castaner et Laurent Nunez s'adressent aux policiers mobilisés le 8 décembre 2018 près des Champs-Élysées. ALAIN JOCARD / AFP

Devant les CRS réunis près de l'Arc de triomphe sous la pluie, Christophe Castaner évoque également des « *incidents graves* », mais assure qu'« *il y a eu beaucoup moins de blessés, beaucoup moins de violence* » que la semaine passée. Les chiffres fournis par le ministère de l'intérieur disent néanmoins le contraire : 264 personnes ont été blessées à travers la France contre 201 la semaine précédente. Plus d'un an après le début de la mobilisation des « gilets jaunes », le 8 décembre reste la journée qui aura marqué les manifestants le plus durement dans leur chair.

Le 8 décembre 2018 en chiffres

Dans un bilan publié le 9 décembre 2018, le ministère de l'intérieur donne les principaux chiffres de cette journée hors du commun.

120 000 policiers, gendarmes et pompiers ont été mobilisés le 8 décembre 2018, soit quasiment autant que le nombre de manifestants (125 000, dont 10 000 à Paris).

1 723 interpellations ont été réalisées sur le territoire.

1 220 personnes ont été placées en garde à vue.

264 personnes ont été blessées, dont 39 parmi les forces de l'ordre.

246 entreprises, selon la chambre de commerce de Paris, ont fait l'objet d'actes de vandalisme dans la capitale, contre 237 une semaine plus tôt.